

Atlas Controle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

## RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

**Numéro de rapport:**

31.372

**Date du contrôle:**

11/10/2023

**Agent-visiteur:**

Ismael Raoudi

**Date d'émission:**

V1 11/10/2023 15:49:14

**Lieu du contrôle:**

Av. Huart Hamoir 149 Schaerbeek 1030

**Type de contrôle:**

Visite périodique (Livre 1 6.5)

**Prochaine visite avant le:**

11/10/2024

**Testeur d'installation:**

TI-015/5585097

### Donneur d'ordre

Nom

Michel Foulon

Adresse

Avenue des Alouettes 7 1428 Braine-l'Alleud, 1428 Braine-l'Alleud

Email

perfopeb@hotmail.be

### Données générales

Adresse de l'installation

Av. Huart Hamoir 149 Schaerbeek 1030

Type de locaux

Appartement 1er

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant

Banneux

Adresse du propriétaire

Av. Huart Hamoir 149 Schaerbeek 1030

Installateur

### Données du raccordement

GRD

Sibelga

Numéro de compteur

2 1 45 9 7 7

Code EAN

-

Liaison compteur-tableau

XVB 2X10

Tension de service

2 x 230 V

Protection générale

32 A 2P

### Contrôles

Schémas/plans

Liaisons équipotentielles

NOK

OK

Fondations

Installation électrique

avant 81

après 81

Description de l'installation

-

Nombre de tableaux

2

Différentiel de tête

300mA - 40A - type A

Test BP du DDR

OK

ΔIn

OK

Contrôle de l'état

NOK

Matériel fixe

NOK

Protection contre les contacts directs

NOK

Protection contre les contacts indirects

NOK

Protection contre les surintensités

OK

Prise de terre

Piquet

Résistance de terre (Ω)

15

Isolement (MΩ)

0,10

Atlas Controle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

## Remarques

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.

Des dispositions dérogatoires pour les anciennes installations électriques domestiques existantes ont été appliquées (Livre 1 8.2.1)

Des dispositions dérogatoires pour les installations électriques domestiques ancien RGIE ont été appliquées (Livre 1 8.2.2)

## Conclusions

### CONCLUSION : NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 5/03/2023 :C-2023/41114) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle dans l'année.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Signature de l'agent-visiteur

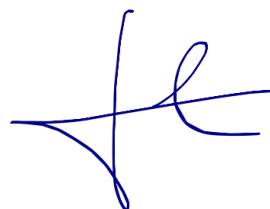



Tableau 1



Tableau 2

## Liste des infractions

Libellé	Paragraphe
Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
Le conducteur de protection (PE) est à distribuer dans toute l'installation.	L1: 4.2.4.3.; 5.4.3.6.; L3: 5.4.3.6.
Fixer la (les) canalisation(s) au moyen d'attaches adaptées.	L1: 5.2.2.; 5.2.9.5.

Atlas Controle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

Libellé	Paragraphe
Placer sous tubes ou goulottes adéquats les conducteurs de type VOB.	L1: 5.2.9.3.; L3: 5.2.10.4.
Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer.	
Réaliser les connexions dans des coffrets, tableaux, boîtes de jonction ou de dérivation, aux bornes des interrupteurs, des prises de courant ou dans les pavillons de luminaires.	L1: 5.2.6.1.; L3: 5.2.6.1.
La valeur de la résistance d'isolement en $\Omega$ entre les parties actives et la terre, mesurée sous les tensions de test, doit être pour chaque circuit, les appareils d'utilisation étant déconnectés, au moins égale à 1000 fois la valeur en V de la tension de test (au minimum $0,5M\Omega$ pour une tension de test de 500V). (Livre 1, Sous-section 6.4.5.1.)	

### Liste des remarques

Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4
Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors de la présentation des schémas.	RDE12
Libellé	Photo